

ACTIF	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	792 168	720 754
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	10 245 642	7 984 842
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	8 873 232	7 007 796
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 372 410	977 046
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 404 671	3 150 132
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	2 368 297	3 112 858
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	36 374	37 274
Titres au coût amorti	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 377 912	760 782
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	1 804 744	2 103 009
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements des activités d'assurance	-	-
Actifs d'impôt exigible	8 111	3 139
Actifs d'impôt différé	5 075	16 589
Comptes de régularisation et autres actifs	1 044 801	693 698
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	-	-
Immuebles de placement	-	-
Immobilisations corporelles	141 951	65 796
Immobilisations incorporelles	98 809	98 889
Ecart d'acquisition	453 830	98 235
TOTAL ACTIF	18 377 714	15 695 864

PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	104 682	106 429
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	104 682	106 429
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7 387 915	5 970 621
Dettes envers la clientèle	2 500 396	3 741 793
Titres de créance émis	3 798 541	2 149 721
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigible	97 123	11 647
Passifs d'impôt différé	-	-
Comptes de régularisation et autres passifs	1 935 868	1 906 501
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	-	-
Provisions	11 355	1 085
Subventions et fonds assimilés	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	612 802	612 804
Capitaux propres	1 929 031	1 195 262
Capital et réserves liées	1 435 000	930 000
Réserves consolidées	204 252	231 907
Part du groupe	203 681	231 907
Part des minoritaires	571	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(1 806)	(17 391)
Part du groupe	(1 806)	(17 391)
Part des minoritaires	-	-
Résultat net de l'exercice	291 585	50 746
Part du groupe	159 814	50 746
Part des minoritaires	131 772	-
TOTAL PASSIF	18 377 714	15 695 864

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	31/12/2024	31/12/2023
+ Intérêts, rémunération et produits assimilés	233 050	219 719
- Intérêts, rémunération et charges assimilés	(355 018)	(293 046)
MARGE D'INTERET	(121 968)	(73 328)
+ Commissions [produits]	203 173	180 038
- Commissions [charges]	(8 016)	(7 659)
MARGE SUR COMMISSIONS	195 157	172 380
+/- Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette	-	-
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	275 884	104 936
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	271 554	128 534
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	4 331	(23 598)
+/- Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	7 402	30 471
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	7 402	30 471
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables [dividendes]	-	-
+/- Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR	-	-
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la JVOCI en actifs financiers à la JVR	-	-
+/- Produits nets des activités d'assurance	-	-
+ Produits des autres activités	274 842	111 718
- Charges des autres activités	(112 354)	(14 036)
PRODUIT NET BANCAIRE	618 962	332 141
- Charges générales d'exploitation	(282 234)	(232 756)
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(29 167)	(31 987)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	307 562	67 399
Coût du risque	(8 673)	10 360
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	298 889	77 759
+/- Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	-	-
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	(1 749)	106
+/- Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	297 140	77 865
- Impôt sur les résultats	(111 612)	(27 119)
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
RÉSULTAT NET	185 528	50 746
Intérêts minoritaires (ou Participations ne donnant pas le contrôle)	25 714	-
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	159 814	50 746
Résultat de base par action [en dirhams]	11,14	5,46
Résultat dilué par action [en dirhams]	11,14	5,46

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	31/12/2024	31/12/2023
RÉSULTAT NET	185 528	50 746
Éléments recyclables en résultat net :	15 345	3 892
Ecart de conversion	-	-
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	15 345	3 892
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables	-	-
Impôts liés	-	-

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES (SUITE)	31/12/2024	31/12/2023
Éléments non recyclables en résultat net :	(261)	1 560
Réévaluation des immobilisations	-	-
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	-	-
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat	-	-
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	(502)	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables	241	1 560
Impôts liés	-	-
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	15 084	5 452
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	200 611	56 198
Dont Part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	174 897	56 198
Dont Part des minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	25 714	-

COMMENTAIRE

En consolidé, le produit net bancaire (PNB) affiche une croissance de 86% à MAD 619 millions, tirée par la performance des activités de marché, ainsi que la bonne tenue des métiers de gestion d'actifs et de dépositaire.

Les charges générales d'exploitation, dotations aux amortissements comprises, évoluent de 11,4% à MAD 314 millions, tandis que le coût du risque s'établit à MAD 8.7 millions contre MAD - 10.4 million en 2023.

Intégrant l'ensemble de ces éléments, le résultat net part du groupe (RNPG) ressort à MAD 159.8 millions contre MAD 50.7 millions une année auparavant.

Il est à noter que l'intégration de la société AJARINVEST dans les comptes consolidés de 2024 s'est traduite par un surplus en termes de PNB et de RNPG pour respectivement MAD 90 millions et MAD 21 millions.

Deloitte

Dr Sid Mohamed Bensablati
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3^e étage
La Marina - Casablanca

Aux Actionnaires de
CDG CAPITAL S.A
Rabat

COOPERS AUDIT
83, Avenue Hassan II
Casablanca
Maroc

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de CDG Capital et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 929 031 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 291 585 KMAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IIFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous sommes acquiescés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Réponse d'audit
Évaluation des instruments financiers classés en niveau 2	
Comme indiqué au niveau des notes annexes 5.1.2 et 5.1.3 aux comptes consolidés, les instruments financiers classés en niveau 2 s'élevaient à 11 241 529 KMAD au 31 décembre 2024.	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du Groupe et des contrôles clés relatifs à l'évaluation des instruments financiers classés en niveau 2.
L'estimation de la juste valeur de ces instruments financiers est déterminée selon les principes décrits au niveau de la note 3.1 « Instruments financiers » de l'annexe aux comptes consolidés.	- Nos travaux d'audit ont principalement consisté à : - Examiner le dispositif de gouvernance autour des modèles de valorisation et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ; - Tester par sondage l'évaluation des instruments financiers classés en niveau 2 ; - Examiner les informations relatives à l'évaluation des instruments financiers présentées au niveau des annexes aux comptes consolidés.
Nous avons considéré que l'évaluation de ces instruments financiers constitue un point clé de l'audit, ces instruments financiers étant de montants significatifs et faisant appel au jugement de la direction dans le recours aux modèles internes de valorisation pour leur évaluation en date de clôture.	

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conscients et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futures pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 22 avril 2025

DELOITTE AUDIT



Les Commissaires aux Comptes

COOPERS AUDIT MAROC S.A



ACTIF	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	792 164	720 748
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 267 754	692 688
À vue	64 794	159 670
À terme	1 202 959	533 018
Créances sur la clientèle	1 824 283	2 111 231
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	549 297	731 845
Crédits et financements participatifs à l'équipement	1 274 562	1 372 561
Crédits et financements participatifs immobiliers	130	244
Autres crédits et financements participatifs	294	6 581
Créances acquises par affacturage		
Titres de transaction et de placement	12 271 995	10 756 143
Bons du Trésor et valeurs assimilées	9 522 507	8 432 396
Autres titres de créance	1 496 857	1 545 638
Titres de propriété	1 252 630	778 110
Certificats de Sukuk		
Autres actifs	619 829	777 273
Titres d'investissement		
Bons du Trésor et valeurs assimilées		
Autres titres de créance		
Certificats de Sukuk		
Titres de participation et emplois assimilés	649 785	249 139
Participation dans les entreprises liées	599 497	198 030
Autres titres de participation et emplois assimilés	50 287	51 108
Titres de Moudaraba et Moucharaka		
Créances subordonnées		
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations données en Ijara		
Immobilisations incorporelles	94 303	97 092
Immobilisations corporelles	84 429	8 636
TOTAL ACTIF	17 604 541	15 412 949

PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
Banques Centrales, Trésor Public, Service des Chèques Postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7 338 439	5 919 562
À vue	2 318 157	2 077 762
À terme	5 020 282	3 841 800
Dépôts de la clientèle	2 533 960	3 757 757
Comptes à vue créditeurs	1 276 266	2 673 099
Comptes d'épargne		
Dépôts à terme	1 147 988	964 297
Autres comptes créditeurs	109 706	120 361
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs		
Titres de créance émis	3 798 541	2 149 721
Titres de créance négociables émis	3 798 541	2 149 721
Emprunts obligataires émis		
Autres titres de créance émis		
Autres passifs	1 516 289	1 737 349
Provisions pour risques et charges	91 435	72 385
Provisions réglementées		
Subventions, Fonds publics affectés et Fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	612 802	612 804
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
Ecart de réévaluation		
Réserves et primes liées au capital	172 518	170 882
Capital	1 435 000	930 000
Actionnaires Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)	28 303	29 770
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	77 256	32 718
TOTAL PASSIF	17 604 541	15 412 949

HORS BILAN	31/12/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DONNES	6 234 574	10 598 263
Engagements de financement donnés en faveur des établissements de crédit et assimilés	101 488	500 000
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	716 041	132 048
Engagements de garantie d'ordre des établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	2 287 628	2 343 067
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer	3 131 417	7 623 148
ENGAGEMENTS RECUS	2 969 083	7 062 343
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	500 000	500 000
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	609 438	609 438
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	232 000	232 000
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir	1 627 645	5 720 905
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir		

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 214 445	969 662
Intérêts, rémunération et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	40 345	22 074
Intérêts, rémunération et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	90 221	96 158
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	90 975	95 125
Produits sur titres de propriété et de certificats Sukuk	35 220	41 452
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	203 173	179 339
Autres produits bancaires	754 511	535 513
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	839 967	699 522
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	79 376	83 187
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	143 700	88 815
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	121 037	113 803
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	495 854	413 717
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	374 478	270 140
Produits d'exploitation non bancaire	5 769	1 568
Charges d'exploitation non bancaire	5 262	1 434
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	241 217	218 584
Charges de personnel	130 875	114 889
Impôts et taxes	2 768	2 526
Charges externes	73 098	63 462
Autres charges générales d'exploitation	13 598	14 836
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	20 878	22 872

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES (SUITE)	31/12/2024	31/12/2023
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	58 569	23 705
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance		1 406
Pertes sur créances irrécouvrables		
Autres dotations aux provisions	58 569	22 300
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	42 945	11 969
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	4 247	4 228
Récupérations sur créances amorties		
Autres reprises de provisions	38 698	7 740
RESULTAT COURANT	118 145	39 953
Produits non courants		
Charges non courantes	4 700	614
RESULTAT AVANT IMPOTS	113 445	39 339
Impôts sur les résultats	36 189	6 621
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	77 256	32 718

COMMENTAIRE

En social, les comptes annuels font apparaître un **produit net bancaire** en croissance de 38,6% à MAD 374.5 millions, et un **résultat net** de MAD **77.2 millions** contre MAD 32.7 millions en 2023, tenant compte de dotations aux provisions nettes de reprises de MAD 14.8 millions.

Sur base sociale, les fonds propres prudentiels de la banque se renforcent de 14,6% à MAD **1.7 milliards**, tandis que les ratios CET 1 et solvabilité atteignent respectivement **18,8%** et **13%**, nettement au-dessus de l'exigence réglementaire fixée à 12% et à 9%.

Pour sa part, le **ratio de liquidité à court terme (LCR)** s'établit à un niveau confortable de **150%** à fin décembre 2024.



Bd Sidi Mohammed Benabdelillah
Bâliment C - Tour Intra 3 - 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca
Aux Actionnaires de
CDG CAPITAL S.A

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024



83, Avenue Hassan II
Casablanca
Maroc

Audit des états de synthèse
Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de CDG Capital SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **2 325 878 K MAD**, dont un bénéfice net de **77 256 K MAD**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de CDG Capital SA au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Réponse d'audit
Evaluation des titres de transaction et de placement	
Les titres de transaction et de placement figurant à l'actif de CDG Capital au 31 décembre 2024 pour un montant de 12 271 995 K MAD. Les titres de transaction et de placement sont évalués conformément aux principes décrits dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC). Nous avons considéré que l'évaluation des titres de transaction et de placement constitue un point clé de l'audit, ces titres étant de montants significatifs et faisant appel au jugement de la direction dans le recours aux modèles internes de valorisation pour leur évaluation (hors actions cotées) en date de culture.	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la Banque et des contrôles clés relatifs à l'évaluation des titres de transaction et de placement. Nos travaux d'audit ont principalement consisté à : - Examiner le dispositif de gouvernance relatif aux modèles de valorisation et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ; - Tester par sondage l'évaluation des titres de transaction et de placement.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nous objectivons s'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concrets et multiples en ce qui concerne la préparation et la présentation de ces états de synthèse, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation, et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futures pourraient avoir ailleurs amené la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'équipe et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 22 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes



Sakina Bensaou-Korachi
Associée



COOPERS AUDIT MAROC S.A
83, Avenue Hassan II
Casablanca
Maroc

Abdelilah Laghachoui
Associé